



Je n'ai pas reçu mon rsa

Par Yohx

Bonjour et merci marques de politesse selon CG du forum

J'ai un ami qui ne reçoit pas son hier et ça mais il a été condamné à une amende excessivement élevée est-il possible que l'état lui enlève son rsa il et dans de agence intérim mais la ne l'appelle pas

Par Isadore

Bonjour,

Le fait d'avoir une amende ne prive pas du RSA. Le RSA n'est pas saisissable, sauf pour rembourser des indus de RSA.

En revanche si votre ami ne remplit plus les conditions pour toucher le RSA, par exemple s'il décide d'arrêter de chercher un emploi alors qu'il en a l'obligation il peut se voir supprimer son RSA. Il peut avoir la tentation d'organiser ainsi son insolvabilité, mais ce n'est pas une bonne idée.